

Questions orales

L'une de ces recommandations voulait qu'un programme national de services de garde soit mis au point, mais le gouvernement a annulé peu de temps après les dernières élections le projet, inadéquat par ailleurs, qu'il avait présenté à cet égard.

Quand le gouvernement établira-t-il un programme national de services de garde qui comble les lacunes signalées par les professionnels travaillant auprès des enfants, dans leur dernière proposition, soit un programme qui établisse des normes nationales sans imposer une limite au financement offert et qui prévoie la création des places de garderie qui font cruellement défaut actuellement au Canada?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, je veux d'abord signaler à la députée que la date exacte de la parution du rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme est le 7 décembre. Il va de soi que nous rendrons hommage ce jour-là à tous ceux qui ont travaillé à la mise au point de ce rapport.

Je suis sûre que la députée est au courant de l'annonce récente du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, selon laquelle le gouvernement s'apprêtait à réaliser une stratégie nationale en matière de services de garde. Nous avons déjà mis en oeuvre au moyen du système fiscal un certain nombre de mesures visant à aider les femmes à prendre en charge leurs responsabilités parentales. Nous poursuivrons avec la réalisation d'autres projets visant le même objectif par des moyens différents.

Mme Copps: Les femmes et les hommes; cela ne s'adresse pas seulement aux femmes.

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, nous avons vu le peu de cas que le gouvernement fait des garderies quand il a plafonné le RAP, le mécanisme de financement des places dans les garderies.

Comment le premier ministre peut-il aller défendre à New York les réalisations de son gouvernement pour la garde des enfants? Un enfant canadien sur six vit dans la pauvreté. Plus de la moitié de nos enfants autochtones vivent dans la pauvreté. La clientèle des banques alimentaires est constituée à 40 p. 100 d'enfants. On estime à deux millions le nombre d'enfants qui ont désespérément besoin de services de garderie.

À quand ce programme? Comblera-t-il les besoins des enfants?

L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme): Monsieur le Président, je rappelle encore une fois à la députée que notre gouvernement a déjà engagé 2,3 milliards sur une période de sept ans au moyen du régime fiscal pour la garde des enfants. C'est une somme considérable.

Oui, bien sûr, nous envisageons une aide supplémentaire, mais la députée ne doit pas compter que le gouvernement fédéral seul ou les gouvernements provinciaux seuls pourront satisfaire aux besoins de garderies dans notre pays. Des associations s'imposent, avec les employeurs, les collectivités, tous les ordres de gouvernement et les parents. Nous devons tous travailler ensemble à répondre aux besoins des enfants et des familles.

* * *

• (1150)

LES FINANCES

Mme Catherine Callbeck (Malpèque): Monsieur le Président, ma question est destinée au ministre d'État aux Finances et porte sur les propositions de réforme financière divulguées hier.

Hier, le ministre n'a déposé que le projet de loi sur les sociétés de fiducie et de prêt. C'est une image tronquée de la politique gouvernementale qui est présentée aux Canadiens, puisque le ministre n'a pas déposé les projets portant sur les banques, les compagnies d'assurances et les coopératives de crédit.

Quand pouvons-nous compter recevoir ces projets? Pourquoi le gouvernement laisse-t-il le secteur des services financiers dans l'ignorance?

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, la députée aura remarqué que, avec ce premier projet de loi, j'ai déposé un document qui donne une vue d'ensemble des principes et méthodes qui nous guideront dans l'étude des autres institutions.

La député comprendra aussi qu'il s'agit d'un secteur très complexe et certains services financiers n'ont pas été touchés. Ils sont tout à fait essentiels à notre économie, mais ils n'ont pas été touchés depuis 70 ans, dans certains cas.

En procédant comme nous l'avons fait, c'est-à-dire en travaillant sur un seul projet de loi important, en permettant à la Chambre de participer à son étude, nous avons pu mener des consultations pendant cinq ans. Nos propositions sont excellentes, selon moi, mais nous voulons d'abord étudier celles-ci, qui sont liées aux autres, écouter attentivement le point de vue des députés et présenter immédiatement après un deuxième ensemble